

## Pour une analyse des risques et des causes de précarité :

**Non-Recrutement** : Non-convocation des chômeurs en entretiens, sur critères socio-culturels

- **la cooptation de «Relations de...»** : 1<sup>ère</sup> cause de stigmatisation des **situations de famille** «non traditionnelles» : «pas marié et sans enfants» ou d'origine étrangère, provinciale, de banlieue, ...
- **l'âge**, «considérés seniors dès 40 ans» ou quand le CV présente une variété d'expériences.
- **les aides à l'embauche de chômeurs (CIE,...)** perçues comme contraintes par les services R.H qui préfèrent les conventions rapides des stagiaires (employés après le départ d'autres stagiaires...).
- **les diplômés en sciences humaines** alors que les jeunes et chômeurs sont incités à multiplier des années universitaires pour «se vendre gracieusement» en stages ou en «projets étudiants»...

**Non-Protections sociales** : après «un grain de sable» (accident, A.T., dysfonctionnements...)

- **la non évaluation, ni prise en compte des répercussions sur la carrière d'un accident** de la vie, A.T. ou de la voie publique (quand l'accidenté est consolidé «non handicapé» après réparation).
- **l'absence ou l'indécence d'un habitat** : Grande cause de difficultés d'emplois et d'exclusion.

**Non-Formation Continue** : Réglementations non respectées au profit de «Comptabilités»

- **le non versement de la totalité du salaire due à un salarié pendant son absence totale en Congé Individuel de Formation** : un CIF est accordé par la commission paritaire à «90 % du temps d'absence nécessaire à une formation»... mais ce salarié absent à temps plein pour effectuer, à 600 KM de son employeur, la totalité des cours, travaux dirigés, travaux de contrôles continus et examen est parfois amputé de la moitié de son salaire... Un fond de gestion collecteur du 1% formation des entreprises, ne s'octroie t-il pas des bénéfices reversés ? «18 millions d'excédents reversés par an» a révélé un article du Canard Enchaîné, du 11/10/06 par Alain Guédé.
- **l'enrôlement de chômeurs (en formation) par des «apporteurs d'affaires wannabe» d'organisme de formation qui «marchandent la main d'œuvre des acquis professionnels non validés de chômeurs»** afin d'utiliser ces acquis pour monter des «projets» (collectifs) événements vendus (pour être remboursés aux entreprises) comme Formation Continue... En réalité le travail de chômeurs (ni déclaré, ni rémunéré, ni protégé contre des A.T/M.P.) serait masqué pour pouvoir ensuite évincer ces chômeurs (avides de re-travailler) afin de s'en approprier la paternité et leurs résultats...
- **le plagiat du travail rédactionnel (ni déclaré, ni rémunéré) d'un chômeur par un organisme de formation** qui l'évince pour s'en emparer la paternité sous la signature d'un «non-chômeur».
- **la fourniture de services en plus** (mémoire ou recherches à réaliser au-delà de l'année universitaire)... **et de paiements d'inscription, en plus, exigés de la part de chômeurs pendant leur formation continue** quand une université se servirait de prise illégale d'intérêts de subventions publiques destinées aux chômeurs que l'on ferait travailler «gracieusement» et payer en plus pour des fonds pour la com' de l'université : ses «projets étudiants» ? ou pour des parties prenantes ?.
- **la non certification du temps des examens universitaires ou le non envoi et l'envoi tardif (à l'ASSEDIC) d'un certificat d'assiduité en examen, par un agent ou secrétaire F.C. d'université,** cause la radiation subite du formé «en période d'examen» avec **la suppression de ressources par le financeur de formation...** Des plans de Formation Professionnelle seraient proposés dès une 1<sup>ère</sup> inscription au chômage ; Ce «formé» sorti des statistiques chômage, puis radié, ne percevrait jamais les indemnités de chômage qui devaient le protéger pendant ses recherches d'emploi.
- **le détournement des circuits économiques... quand certains organismes complaisants donnent des conventions à des étudiants fantômes, stagiaires, sur des emplois qui auraient apporté des salaires aux jeunes ou aux chômeurs et pu enrichir la collectivité, les Retraites, le PIB de la France...**

[→ retour sur le site ocie.fr](#)